

Pension complète ou ½ Pension pour 2 nuits et plus

Du 6 Janvier au 06 Juillet et du 24 Août au 28 Décembre 2019

	PENSION COMPLETE	DEMI-PENSION
Adultes	74.00 €	60.00 €
Ados 12 / 15 ans	66.60 €	54.00 €
Enfants 6 / 11 ans	59.20 €	48.00 €
Enfants 3 / 5 ans	51.80 €	42.00 €
Bébé - de 3 ans*	35.00 €	27.00 €

- ☛ Taxe de séjour : 0,60 €/nuit/personne (de début Mars à fin Octobre pour les + 18 ans)
- ☛ Frais de dossier : 25 €
- ☛ Supplément individuel : 22 € par nuit et par personne
- ☛ Option à voir sur place avec supplément de 12 € par personne : repas gastronomique avec un verre de Pousse Rapière, salade gasconne aux gésiers et son foie gras mi-cuit maison servi avec un verre de moelleux gros Manseng, magret de canard et pommes de terres forestières servi avec un tradition de Buzet, omelette gasconne flambée, café et Armagnac.

Le Relais du Moulin Neuf accepte les paiements par chèques vacances et les participations des comités d'entreprises.

Les tarifs ne comprennent pas l'animation, les visites et les soirées.

Vous pouvez, dans la mesure où des visites et soirées sont programmées pour des groupes séjournant dans la même période que vous, y participer en suivant le groupe avec votre véhicule personnel. Pour les visites payantes avec les groupes, vous pourrez bénéficier des tarifs groupes en vigueur au moment de votre séjour et régler directement sur le lieu de la visite.

Comment connaître nos disponibilités ?

En nous contactant par téléphone au 05.53.97.68.00, par mail sur contact@relais-moulinneuf.fr ou directement en ligne sur : www.relais-moulinneuf.fr.



Inscriptions et règlements :

Comment poser une option sur mon séjour et réserver ?

☛ **Par Internet :**

Par réservation en ligne sur notre site : www.relais-moulinneuf.fr

☛ **Ou par courrier/mail :**

En nous retournant sur contact@relais-moulinneuf.fr la fiche d'inscription jointe dûment remplie et signée. Toute réservation implique que vous acceptez nos conditions de séjours. Cette option ne tient nullement lieu de réservation si elle n'est pas confirmée et validée par un contrat de réservation que nous vous adresserons dès réception de votre fiche d'inscription.

La réservation ne sera effective qu'à réception des arrhes représentant 30 % du montant de votre séjour TTC à l'échéance indiquée sur votre contrat.

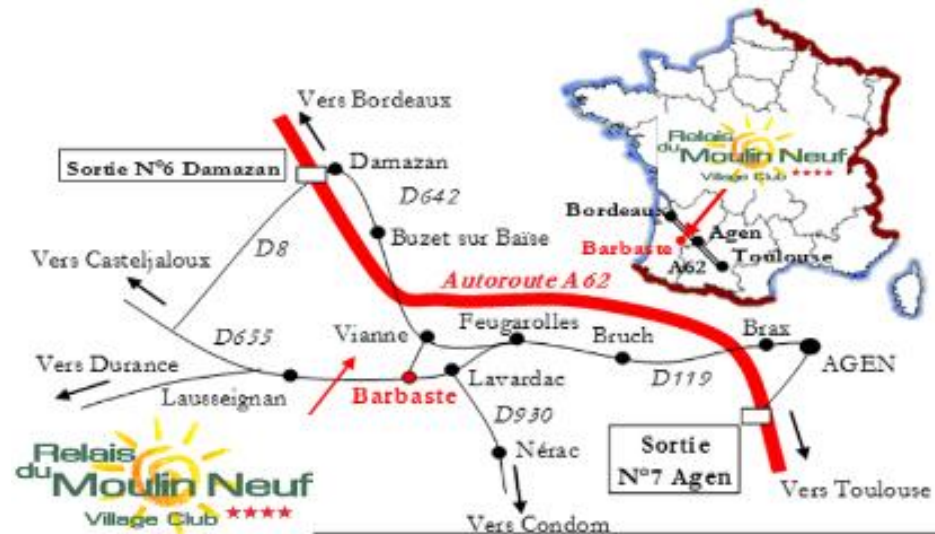
Le solde est à régler impérativement 30 jours avant l'arrivée.

Moyens de paiement : Chèque (à l'ordre du Relais du Moulin Neuf), carte bancaire (par téléphone au 05.53.97.68.00), chèques vacances, bon d'échange Cap France ou virement sur le compte bancaire suivant :

IBAN : FR76 4255 9000 5021 0283 6790 240

BIC : CCOPFRPPXXX

Important : Le Relais du Moulin Neuf applique les conditions générales de vente de la Fédération Cap France.



Sortie n°6 Damazan : Suivre Buzet D642, Vianne, Lavardac, Barbasté ou suivre la D8 jusqu'au carrefour du Placiot, puis la D655 direction Lauseignan et le Moulin Neuf.

Sortie n°7 Agen : Prendre direction Le Passage, puis Mont de Marsan (D119), Sérignac, Burch, Feugarolles, Lavardac, Barbasté et le Moulin Neuf.